

- 3) cinq ou six expositions par année, d'envergure plus modeste, organisées par le Centre culturel canadien dans son propre programme d'activités.

La Partie belge prend note avec intérêt de ces intentions et apportera tout son concours à leur réalisation.

C) Centre culturel et d'information

La Partie canadienne informe la Partie belge que le Centre culturel et d'Information ouvert en 1974 présente l'image du Canada à un nombre croissant de Belges. Le Centre organise des expositions, des concerts, des projections de films et diverses autres activités et entretient des relations suivies avec les media belges d'information. La Partie canadienne invite la Partie belge à diffuser et répercuter les activités du Centre.

D) Manifestations canadiennes à Bruxelles

La Partie canadienne informe la Partie belge que diverses manifestations sont prévues autour de l'exposition de sculptures d'Yves Trudeau organisée en janvier et février 1976 au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. Elles comprennent notamment une rencontre-débat entre écrivains intitulée "Dialogue à quatre voix" et des projections de films canadiens.

La Partie belge prend note avec intérêt de l'organisation de ces manifestations.

E) Le livre

1) Présentation de livres et de périodiques

La Partie canadienne informe la Partie belge de trois programmes du ministère des Affaires extérieures et du Conseil des Arts:

- a) Chaque année le Ministère des Affaires extérieures fait don à l'Université de Liège et à l'Université de Gand, d'un lot de 150 livres. Il est espéré que de la sorte ces institutions se trouveront après un certain nombre d'années en possession de collections importantes sur le Canada qui permettront des études plus poussées sur le pays.
- b) Le Conseil des Arts distribue annuellement en Belgique environ 13 lots de 200 volumes d'auteurs canadiens.
- c) Le ministère des Affaires extérieures abonne environ 100 personnes-clés du domaine des arts et des lettres aux revues canadiennes Vie des Arts et Arts Canada.